



Directrice ou directeur du service de santé universitaire

La Rochelle Université recrute la directrice ou le directeur du service de santé universitaire (SDSU).

Descriptif de l'employeur

La Rochelle Université est une université pluridisciplinaire qui accueille plus de 8500 étudiantes et étudiants chaque année. Elle compte 894 personnels (dont 466 enseignantes, enseignants, enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs et 428 personnels BIATSS). Elle s'organise en quatre composantes de formation ou de formation et de recherche, dont un IUT, une école doctorale et dix unités de recherche, dont trois UMR et une UMS. Le budget annuel de l'Université s'élève à 107 M€. Les comptes de l'Université sont certifiés sans réserve ni remarque depuis plusieurs années. Les surfaces bâties de l'établissement représentent 93 300 m².

Description du service

Le service de santé universitaire (SDSU) est un service commun qui a pour mission d'organiser une protection médicale et une aide sociale au bénéfice des étudiantes et étudiants de l'université et des établissements d'enseignement supérieur du territoire liés par convention (actuellement, EIGSI et Excelia). Il est régi par les articles D. 714-20 à D. 714-27 du code de l'éducation, pris en application de l'article L. 831-1 du même code.

Le service se compose, outre la ou le directeur, de deux médecins (1,3 équivalent temps plein – ETP), deux infirmières (1,3 ETP), un psychologue (0,7 ETP), deux assistantes sociales (2 ETP) et un personnel administratif (1 ETP). Il recourt par ailleurs à des vacations de psychologue et de psychiatre.

Descriptif de la fonction

La directrice ou le directeur du SDSU est rattaché hiérarchiquement au président de l'Université ; fonctionnellement, elle ou il relève du directeur général adjoint des services en appui aux missions.

Missions liées au poste

Au sein du service, la directrice ou le directeur est chargé de l'animation et l'encadrement de l'équipe du SDSU.

Au sein de l'Université, elle ou il est en liaison avec le président et les vice-présidentes et vice-président pour toutes les questions relevant de son service.

Avec l'extérieur, elle ou il est l'interlocuteur privilégié des médecins traitants des étudiants, des médecins des services de santé de l'État, de l'ARS, des services de santé des collectivités où résident les étudiants.

Dans le contexte de rattachement récent du service à la Rochelle Université, la directrice ou le directeur conduira avec son équipe la démarche de projet de service, dans l'objectif d'amélioration continue du service de santé au profit des étudiants.

Activités principales

- > Contribuer à la définition et coordonner la mise en œuvre de la politique de l'Université en matière de santé en faveur des étudiants.
- > Impulser et coordonner les programmes liés à la promotion et la prévention des risques en matière d'hygiène et d'éducation à la santé, notamment dans le cadre de campagnes dédiées

- > Coordonner, participer à tous les programmes liés aux handicaps et à l'intégration des étudiants handicapés, en lien étroit avec la cellule handicap rattachée à la Direction des études et de la vie étudiante.
- > Impulser et coordonner les actions de formation à la prévention auprès des étudiants.
- > Élaborer un projet de service.
- > Coordonner, participer et s'investir dans la mise en œuvre :
 - des consultations des étudiants lors des visites où ils sont convoqués selon les textes en vigueur intégrant la dimension médicale, psychologique et sociale ;
 - des consultations des étudiants étrangers autorisés à séjourner en France ;
 - du suivi spécifique des étudiants à risque particulier ;
 - des consultations à la demande en vue d'une orientation vers le médecin traitant ;
 - des consultations des étudiants des autres établissements de l'enseignement supérieur liés au SDSU par convention.
- > Assurer le contrôle de la gestion administrative et financière du service, en lien avec le directeur général des services adjoint en appui aux missions.
- > Dans le cadre des crises sanitaires :
 - Coordonner la continuité du service et piloter les actions et prises en charges des situations individuelles ou collectives dans les domaines de la santé physique et mentale et de l'accompagnement social des étudiants ;
 - prendre les décisions nécessaires pour limiter les propagations des agents pathogènes à l'ensemble de la communauté universitaire en lien avec la médecine du travail ;
 - mettre en place les mesures préventives en lien avec la présidence de l'Université et l'ARS.
- > Assurer les missions de conseiller médical pour toutes les situations, auprès de la présidence de l'Université et la direction générale des services.
- > Contribuer aux projets et développer les actions partenariales internes et externes dans les différents domaines d'activités du service.
- > Rédiger un rapport annuel des activités.

Compétences essentielles du poste

Savoirs généraux, théoriques ou disciplinaires

- > Expérience en santé publique, épidémiologie
- > Connaissances médicales et du milieu hospitalier
- > Connaissances médicales et législatives relatives au monde étudiant
- > Stages en milieu hospitalier ou services publics de prévention, santé publique, épidémiologie

Compétences opérationnelles

- > Être un dirigeant et animateur d'une équipe : esprit d'initiative, diplomatie, gestion des conflits et du dialogue social, animation et coordination de projets
- > Savoir mener à bien un projet : rédaction d'un projet, définition de l'objectif, description de l'action, de l'évaluation, du bilan.

Compétences comportementales

- > Savoir communiquer et partager son savoir
- > Sens de la diplomatie et forte capacité relationnelle
- > Forte aptitude à la conduite de projet et l'animation d'équipes pluridisciplinaires
- > Respecter le secret professionnel

Précisions particulières relatives au poste

Type de recrutement : catégorie A, titulaire ou contractuel en CDI, à mi-temps.

Localisation : SDSU La Rochelle Université, avenue Albert Einstein – La Rochelle

Rémunération : salaire de catégorie A établie en référence aux grilles statutaires pour les fonctionnaires titulaires ou aux émoluments des personnels hospitaliers pour les médecins sous contrat, défini en fonction du niveau d'expérience et du degré d'expertise du candidat.

Qualification : diplôme de doctorat en médecine, médecin titulaire d'un diplôme de spécialité en santé publique et médecine sociale, ou du certificat d'études spéciales de santé publique ou possédant une qualification en santé publique. En l'absence de candidat possédant de tels diplômes ou qualifications, il peut être fait appel à tout autre médecin.

Expériences antérieures bienvenues pour occuper le poste.

Contact pour information sur la procédure de recrutement

Direction des relations et des ressources humaines

Service d'accompagnement des parcours professionnels

mail : recrutement.biatss@univ-lr.fr

Contact pour information sur le poste à pourvoir

Philippe Le Goc – Directeur général des services adjoint, délégué au pôle Missions

dgsa-missions@univ-lr.fr

Procédure à suivre pour candidater

Chaque candidate ou candidat doit constituer un dossier comprenant :

- > Une lettre de motivation
- > Un curriculum vitae détaillé
- > Une copie du diplôme d'État de docteur en médecine et, le cas échéant, des titres en santé publique

Ce dossier est à déposer sur l'application dédiée accessible en cliquant ici (Référence du poste : DIRECTEUR/SDSU).

AUCUN DOSSIER ENVOYÉ PAR MAIL NE SERA ETUDIÉ.

Date limite de candidature : 24 avril 2023